

La patrouille de France pour inaugurer la nouvelle piste de la base d'Orange



La Patrouille de France et une course à pied de 2 400m pour inaugurer le tarmac de la nouvelle piste de la BA (Base aérienne) 115 à Orange.

Double évènement, ce mardi 7 mai, à Caritat. Dès 9h, des dizaines de militaires et de civils de la base (maîtres-chiens, pilotes d'hélicoptères Fennec, informaticiens, mécaniciens, service des sports, personnel administratif, pompiers, contrôleurs aériens) ont foulé, pour la 1ère fois, cette piste flambant-neuve en moins de 10 minutes pour les plus rapides... Avant de se rendre vers la tour de contrôle, distante de 1400m pour un solide petit-déjeuner, omelette, jambon et fruits.



Ecrit par le 31 octobre 2025



Les participants à la course sur la piste de la base. ©P. Merkel-Armée de l'air et de l'espace

Du bleu, du blanc et du rouge dans le ciel d'Orange

Dans un second temps, c'est vers le ciel que se sont tournés tous les regards, <u>du colonel Guillaume Deschamps</u>, de ses équipes et des invités, pour scruter l'arrivée d'une unité d'élite, les 8 Alphajet tricolores de la Patrouille de France en provenance de Salon-de-Provence où ils sont basés depuis 1964. Alors que leur démonstration 2024 a été validée la veille par l'état-major, les pilotes de chasse les plus prestigieux de France, ont enchaîné les figures, les croisements les plus acrobatiques, les piqués. Une démonstration à couper le souffle dans un panache de fumées bleu, blanc et rouge qui déroule le drapeau français dans le ciel d'Orange.



Ecrit par le 31 octobre 2025



Le colonel Guillaume Deschamps.

L'occasion de faire le point sur les lourds travaux de modernisation de la BA 115 avec le patron, le colonel Deschamps. « Pour ce chantier RAF 5 destiné à accueillir cet été <u>les Rafale de la 5e escadre de Chasse et l'Escadron de chasse 1/5 Vendée</u>, 180M€ ont été engagés. Sur les 317 hectares de superficie de la base, 250 hectares ont été impactés par ce chantier XXL. Depuis la pose de la 1ère pierre de cet immense chantier, le 1er février 2023, Jusqu'à 600 ouvriers ont été présents sur le site chaque jour pour mener à bout la remise en état des bâtiments, des réseaux, des canalisations et de la voirie. Une centrale à béton a même été construite sur place dans un souci d'efficacité. Tout ou presque a été détruit et reconstruit : la piste qui a été rallongée en 11 mois, un vrai billard!

Les hangars, les alvéoles de maintenance capables d'accueillir 2 Rafale en même temps, le bâtiment de simulateur de vols, celui des moteurs et de régénération de pièces, les parkings, les ateliers, les bureaux, le mess, l'espace accueil VIP. Tout le système d'éclairage, des balises diurnes et nocturnes pour les atterrissages et décollages des avions de chasse. Mais aussi la gestion des eaux usées, de la climatisation et du chauffage basse consommation en respectant l'environnement. Une immense grue domine la tour de contrôle pour en construire une seconde qui la remplacera d'ici fin 2025-2026".



Ecrit par le 31 octobre 2025



La nouvelle piste d'Orange a été rallongée afin d'accueillir un escadron de Rafale à partir de juillet prochain. © A. Perret-Armée de l'air et de l'espace

+30% de personnels en plus en 5 ans

Tous ces travaux sont faits pour accueillir au mieux les personnels de la BA 115 qui vont s'enrichir d'ici 2025 de 250 agents supplémentaires et sans doute, d'ici 2028 de 200 autres personnels. Ce qui fait +30% de personnel en 5 ans. Et qui met du baume au coeur de ceux qui, en 2014, avaient vu avec tristesse, les 800 légionnaires du 1er REC (Régiment étranger de Cavalerie) quitter Orange pour Carpiagne, entre Carnoux et Cassis dans les Bouches-du-Rhône.

Mais cela implique des logements, des crèches, des écoles, des commerces, des lieux de santé et de loisirs. « Ils méritent toute notre attention, du coup j'ai écrit aux maires du bassin de vie, aux élus départementaux pour les sensibiliser. Pour que les conjoints de nos collaborateurs puissent trouver un emploi et pour que leurs enfants aient accès à la scolarité et aux soins. Des appels d'offres ont été lancés, l'Action Sociale des Armées a mis les bouchées doubles pour trouver des solutions. Les célibataires sont logés sur la base, pour les familles des réhabilitations de logements et des constructions nouvelles sont envisagées avec les bailleurs ».



Ecrit par le 31 octobre 2025



La démonstration 2024 des 8 Alphajet tricolores de la Patrouille de France présentée à Orange avait été seulement validée la veille par l'état-major. © P. Merkel-Armée de l'air et de l'espace

Un Rafale prêt à décoller 24h sur 24

Après l'ère Mirage 2000 (1985-2021), place au Rafale dès le 18 juillet, avion polyvalent (défense aérienne, reconnaissance furtive, interception et attaque au sol). Un aéronef sera prêt à décoller H/24 en bout de piste, avec la citerne de kérosène prête à faire le plein à côté, le pilote et le mécaniciens d'astreinte à tout instant pour protéger l'espace aérien français. Orange accueille aussi des parachutistes, le Centre de Préparation Opérationnelle du Combattant de l'Armée de l'Air, l'Escadron de Formation des Fusiliers commandos, l'Escadron d'hélicoptères Fennec, 400 stagiaires par jour. La BFSA Brigade des Forces Spéciales, elle, est implantée Quartier Geille en centre-ville.

L'Armée de l'air recrute

Et l'Armée de l'Air et de l'Espace recrute. 4000 emplois sont disponibles en France. Dans une cinquantaine de métiers : pilotes, informaticiens, pompiers, moniteurs de simulation, maîtres-chiens, agents administratifs. « Ici, nous recrutons environ cent personnes par an, des militaires de rang, des secrétaires, des agents d'opérations, de restauration, de cyber-renseignements, de commandos » ajoute le colonel Guillaume Deschamps. « D'ailleurs, le 25 mai, nous organisons une opération au Centre Commercial des Vignes pour parler de tous les métiers offerts à la BA 115 ».



Ecrit par le 31 octobre 2025



La future tour de contrôle en chantier à côté de l'ancienne.

Un sujet, parfois fait polémique dans le secteur, le bruit, les décibels provoqués lors des décollages et atterrissages des avions de chasse. « Il existe <u>un Plan d'Exposition au Bruit</u> » explique le patron de la BA 115. « Il ne fait pas de bruit, il constate, c'est un document d'urbanisme destiné à protéger les riverains. Nous sommes tous attentifs à l'environnement, nos familles vivent là aussi avec nos enfants. Mais nous avons des obligations opérationnelles. Nous devons concilier les deux ». Avant à l'époque des Mirage, 5 communes étaient concernées par les vols d'entraînement (Camaret, Courthézon, Jonquières, Orange et Sérignan-du-Comtat), maintenent Uchaux en plus, on passe de 2149 hectares à 3286 mais l'impact sera surtout ressenti dans des zones agricoles plutôt qu'urbanisées.

Base aérienne d'Orange, plan d'exposition au bruit révisé pour l'arrivée du Rafale en 2024

Alors que se profile le 18 juillet, date-butoir de la journée d'inauguration de cette base qui remonte à Edouard Daladier (1939) et qui a donc été rénovée en moins de 2 ans, humblement, le colonel Deschamps se félicite que « Les délais et les coûts aient été maîtrisés et que la qualité soit au rendez-vous. A terme,



Ecrit par le 31 octobre 2025

dans deux mois, ce sera une fierté collective pour tous les services de la base, les entreprises de travaux, les services inter-armées, des infrastructures, de la défense et de la maitrise d'ouvrage, de l'Etat et des élus locaux ».

En attendant, le 12 juin aura lieu dans le Stade de la base un tournoi de rugby fauteuil, le 19 à Orange, participation au passage de la Flamme Olympique qui arrive ce soir du 8 mai à Marseille. Enfin, le 27 juin, c'est à Versailles que seront fêtés les 90 ans de l'Armée de l'Air et de l'Espace à Versailles puisque c'est là qu'a été officialisée sa création, en 1934.

Refus d'obtempérer : le Vaucluse juste derrière la Seine-Saint-Denis



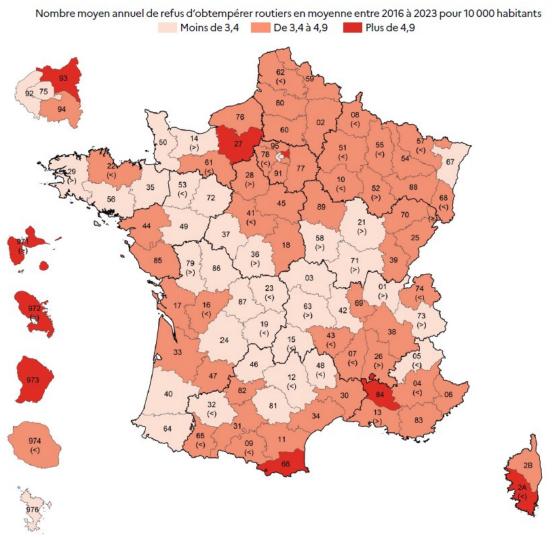


Alors qu'un policier a été blessé ce week-end après un refus d'obtempérer à Avignon et que la reconstitution des faits ayant abouti à la mort du jeune Nahel le 27 juin 2023 vient d'être organisée à Nanterre, tenter d'échapper à un contrôle semble être devenu un 'sport national' en Vaucluse. C'est ce qui ressort en tout cas d'une étude du service statistique ministériel de la sécurité intérieure.



Avec un taux de 6,05 refus d'obtempérer pour 10 000 habitants, le Vaucluse affiche le 2e taux le plus élevé de France métropolitaine derrière la Seine-Saint-Denis (6,4). Dans ce classement établi par le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) dans le cadre d'une étude sur les refus d'obtempérer routiers enregistrés par les services de police et de gendarmerie sur la période 2016-2023, les autres départements les plus concernés sont les Pyrénées-Orientales, l'Eure (5,3), la Corse-du-Sud (5) et les Bouches-du-Rhône (4,92). Un 'palmarès' où les départements d'outre-mer se distinguent également avec la Martinique (7,4), la Guadeloupe (7,2) et la Guyane (5,9) alors que la moyenne nationale s'élève à 3,83 pour 10 000 habitants.

Densité des refus d'obtempérer routiers pour 10 000 habitants (2016-2023)



Cliquer sur l'image pour l'agrandir. © Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI)



340 refus d'obtempérer par an

Le Vaucluse comptabilise ainsi 340 refus d'obtempérer en moyenne par an sur la période 2013-2023. De quoi afficher le plus important taux de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur devant les Bouches-du-Rhône (4,92), le Var (4,24), les Alpes-Maritimes (3,87), les Alpes-de-Haute-Provence (3,81) et les Hautes-Alpes (2,54).

Chez nos voisins du grand Sud, la Drôme (4,79), le Gard (4,36), l'Hérault (4,45) affichent des niveaux largement supérieurs à la moyenne hexagonale. Seul le département de l'Ardèche (3,69) descend sous ce seuil (voir tableau ci-dessous).

Département	Nombre de refus d'obtempérer routiers								
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Taux pour 10 000 hab.
Alpes-de-Haute-Provence	46	46	56	85	83	77	58	52	3,81
Hautes-Alpes	29	27	41	30	48	33	33	45	2,54
Alpes-Maritimes	434	437	402	448	477	410	384	393	3,87
Ardèche	84	104	93	140	134	159	128	129	3,69
Bouches-du-rhône	996	1042	1098	981	1014	1019	1024	860	4,92
Drôme	206	230	259	243	276	267	237	258	4,79
Gard	267	301	318	286	388	376	339	340	4,36
Hérault	458	526	528	519	591	575	528	457	4,45
Var	393	471	505	474	457	510	460	392	4,24
Vaucluse	318	305	334	352	355	374	348	333	6,05
France	24360	26158	25990	26306	26812	27340	25845	23124	3,83

Cliquer sur l'image pour l'agrandir. © Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI)

Augmentation des délits aggravés

Sur la période 2016-2023, les forces de sécurité intérieure ont constaté 25 700 délits de refus d'obtempérer routiers en moyenne par an. Ces derniers ont légèrement diminué sur la période (-5%), avec une hausse entre 2016 et 2021, suivie d'une baisse de 2021 à 2023.

Près d'un refus d'obtempérer routier sur cinq est un délit aggravé, c'est-à-dire qu'ils exposent directement d'autres personnes à un risque de mort ou d'infirmité. En 2023, parmi les 4 900 refus d'obtempérer aggravés enregistrés, 90% mettent en danger des usagers de la route et 10% des agents de la police ou de la gendarmerie. La part de ces délits aggravés est passée de 16% en 2016 à 21% en 2023.

« 97% des personnes interpellée pour un refus d'obtempérer routier sont des hommes. »

Portrait-robot des fuyards

Rapportés à la population potentiellement concernée, ces refus d'obtempérer ne sont pas plus fréquents dans les grandes unités urbaines que dans les petites. Ainsi, les unités urbaines de 200 000 habitants et plus, enregistrent autant de refus d'obtempérer routiers relativement à leur population que les unités urbaines de seulement 5 000 à 10 000 habitants.

Par ailleurs, sur les données provenant des zones police, plus détaillées et représentant 53% des délits



élucidés, on observe que 75% des personnes mises en cause sont âgées de 15 à 29 ans et 18% sont âgés de 30 à 44 ans.

Dans le même temps, 97% des personnes interpellée pour un refus d'obtempérer routier sont des hommes. Une proportion quasi stable depuis 2016. Enfin, 87% des personnes mises en cause par la police nationale sont de nationalité française, 8% sont des ressortissants de pays africains, 2% de l'Union européenne, 1% du reste de l'Europe, 1% d'Amérique et 1% d'Asie.

Jusqu'à 5 ans d'emprisonnement et 75 000€ d'amende

Pour rappel, le refus d'obtempérer est défini par <u>l'article L233-1 du Code de la route</u> qui stipule que c'est « le fait, pour tout conducteur, d'omettre d'obtempérer à une sommation de s'arrêter émanant d'un fonctionnaire ou d'un agent chargé de constater les infractions et muni des insignes extérieurs de sa qualité ».

Selon <u>Lefebvre-Dalloz</u>, « le délit est donc clairement constitué dès lors que trois conditions sont réunies. L'ordre donné par la police ou la gendarmerie doit être explicite. La qualité de l'agent doit être facilement reconnaissable grâce aux insignes et/ou à l'uniforme. L'absence d'arrêt du véhicule doit être clairement intentionnelle ».

Ce refus est puni de 2 ans d'emprisonnement et de 15 000€ d'amende. En cas de de circonstance aggravante, le conducteur peut risquer jusqu'à 5 ans d'emprisonnement et 75 000€ d'amende si le refus d'obtempérer a exposé un autre conducteur ou un piéton à un risque de morts ou de blessures de nature à entraîner une mutilation ou une infirmité permanente.

« La sanction peut monter jusqu'à 7 ans d'emprisonnement et 100 000€ d'amende. »

Si c'est la vie ou l'intégrité physique d'un agent des forces de l'ordre qui a été menacée, la sanction monte à 7 ans d'emprisonnement et 100 000€ d'amende.

En complément, le refus d'obtempérer est sanctionné par la perte de six points sur le permis de conduire et, toujours selon les circonstances, le juge peut aussi prononcer une suspension de permis de conduire pour une durée maximum de 3 ans, l'annulation du permis de conduire, des travaux d'intérêt général, la confiscation du véhicule, un stage de sensibilisation à la sécurité routière...



Ecrit par le 31 octobre 2025



Selon des circonstances strictement encadrées, policiers et gendarmes peuvent utiliser leurs armes lors d'un refus d'obtempérer © Gendarmerie de Vaucluse-Facebook

Refus d'obtempérer ou délit de fuite ?

Le refus d'obtempérer ne doit pas être confondu avec un délit de fuite. Ce dernier est constitué quand un automobiliste refuse de s'arrêter volontairement suite à un accident ou un dommage, et ce quelle que soit sa gravité, pour échapper à sa responsabilité.

Lors d'un contrôle d'alcoolémie ou de stupéfiants le délit de fuite est avéré lorsque le véhicule du conducteur incriminé s'est arrêté avant d'essayer de soustraire aux vérifications.

Un délit de fuite vous expose ainsi à 3 années d'emprisonnement et 75 000€ d'amende. Là aussi, votre permis de conduire pourra être suspendu pour une durée de 5 années au plus.

Usage de l'arme : mode d'emploi

Enfin, n'oublions pas qu'un policier ou un gendarme a la possibilité de faire usage d'une arme à feu face lors d'un refus d'obtempérer. Cet usage de la force doit cependant rester exceptionnel et strictement proportionné. Il est encadré par la loi du 28 février 2017 relative à la sécurité publique et le Code de la sécurité intérieure et <u>l'article L435-1</u>.

Dans le cadre d'un refus d'obtempérer, ces derniers peuvent notamment utiliser leur arme « lorsque des atteintes à la vie ou à l'intégrité physique sont portées contre eux ou contre autrui » ou « pour



immobiliser des véhicules dont les conducteurs n'obtempèrent pas à l'ordre d'arrêt et dont les occupants sont susceptibles de perpétrer, dans leur fuite, des atteintes à leur vie ou à leur intégrité physique ou à celles d'autrui ».

Pas de sirène d'alerte pour le 1er mai



La Préfecture de Vaucluse vient d'annoncer le report des essais mensuel du système d'alerte et d'information des populations.

« En application de l'article 4 de l'arrêté du 23 juillet 2007 relatif aux caractéristiques techniques du signal national d'alerte, l'essai mensuel du fonctionnement du Système d'Alerte et d'Information aux Populations (SAIP) a lieu le premier mercredi de chaque mois, expliquent les services de l'Etat dans le département. Le premier mercredi de mai 2024 étant un jour férié, l'essai mensuel du mois de mai est reporté au jeudi 2 mai 2024, à 12h15. »

L.G.



LEO : une maison de la ceinture verte d'Avignon évacuée



Ce mercredi 17 avril, une quarantaine de fonctionnaires de la police nationale ont été mobilisés lors d'une opération d'évacuation d'une maison de la ceinture verte d'Avignon concernée par le projet de liaison Est-Ouest (LEO). Propriété de l'État depuis de nombreuses années à la suite d'expropriations en date de 2013, cette maison était irrégulièrement occupée depuis plusieurs semaines.

Ainsi, neuf personnes sans droit ni titre ont été évacuées dans la matinée. La maison, quant à elle, fait l'objet de travaux de sécurisation pour prévenir de nouvelles occupations illégales. La préfecture de Vaucluse rappelle qu'aucune démolition ne sera entreprise dans cette maison dans l'attente d'un arbitrage définitif de la construction ou non de la LEO.



Quelques jours auparavant, un mas situé au sein de la ceinture verte d'Avignon a été démoli sur ordre de la Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement qui a justifié cette destruction par des raisons de sécurité, le bâtiment ayant été fragilisé par un incendie il y a 2 ans. Des travaux de démolition contre lesquels les opposants de la LEO, notamment des agriculteurs de la ceinture verte, luttent.

Lire également :

Cécile Helle et Joël Guin sollicitent l'État afin d'obtenir une reconfiguration de la LEO

Cambriolages : à l'approche des vacances, les gendarmes de Vaucluse appellent à la vigilance



Ecrit par le 31 octobre 2025



Face à la recrudescence de cambriolages sur certains secteurs et à l'approche des vacances, la gendarmedie de Vaucluse rappelle quelques conseils de prévention :

- Verrouillez vos portes et ce même quand vous êtes chez vous.
- Ne laissez pas d'outils à disposition des délinquants, qui leur serviraient à entrer par effraction (pied de biche, tournevis, échelle).
- Ne postez pas en 'public' sur les réseaux sociaux que vous vous trouvez en vacances loin de chez vous.
- Demandez à votre voisin de confiance de récupérer régulièrement le courrier.
- Signalez tout comportement suspect dans votre quartier à la gendarmerie (au 17), en relevant si possible et sans prendre de risque le maximum d'informations.
- Si vous le pouvez, installez quelques équipements peu couteux que les voleurs détestent : éclairages à détection de mouvements, caméras connectées (ne filmant pas la voie publique), renforts aux volets, ampoules connectées pour simuler une présence.
- Utilisez <u>le dispositif tranquillité vacances</u> en vous signalant à la gendarmerie votre absence, par internet ou sur place. « Nous garderons un œil attentif sur votre domicile et saurons en cas d'intervention à votre adresse que vous ne vous y trouvez pas », explique la gendarmerie



de Vaucluse.

Isle-sur-la-Sorgue : le centre-ville redevient piéton



Chaque année, peu après l'arrivée du printemps, la ville de l'Isle-sur-la-Sorgue piétonnise son centre-ville dans l'objectif d'offrir aux usagers un environnement sécurisé, moins impacté par les nuisances sonores et la pollution, et offrant une meilleure visibilité et accessibilité aux commerçants. Cette année, cette mesure entre en vigueur dès ce vendredi 12 avril.

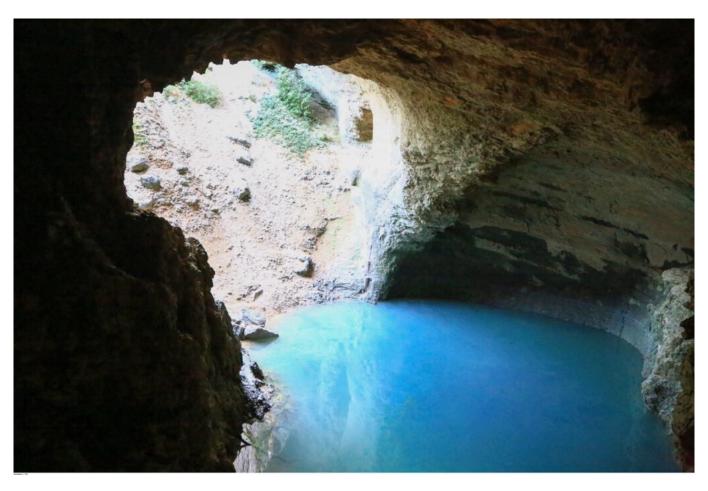


- •La Rue Carnot sera donc piétonne du vendredi 12 avril au dimanche 27 octobre de 19h30 à minuit.
- •Les Rues du Docteur Tallet & République, les quais Jean Jaurès & Rouget de Lisle, et le Pont Gambetta seront piétons tous les vendredis de 18h à minuit, les samedis de 11h à minuit et les dimanches de 15h à minuit, du vendredi 12 avril au dimanche 16 juin. À partir du lundi 17 juin au jusqu'au dimanche 25 août, ils seront piétons tous les jours sans exception de 11h à minuit. Enfin, du lundi 26 août au dimanche 27 octobre, ils seront piétons les vendredis de 18h à minuit, les samedis de 11h à minuit, et les dimanches de 15h à minuit.
- •Le Pont de Bouigas, quant à lui, sera mis à sens unique depuis le rond-point du Bassin vers la porte de Bouigas, du vendredi 12 avril au dimanche 27 octobre.

Fontaine-de-Vaucluse : l'accès au gouffre est interdit



Ecrit par le 31 octobre 2025



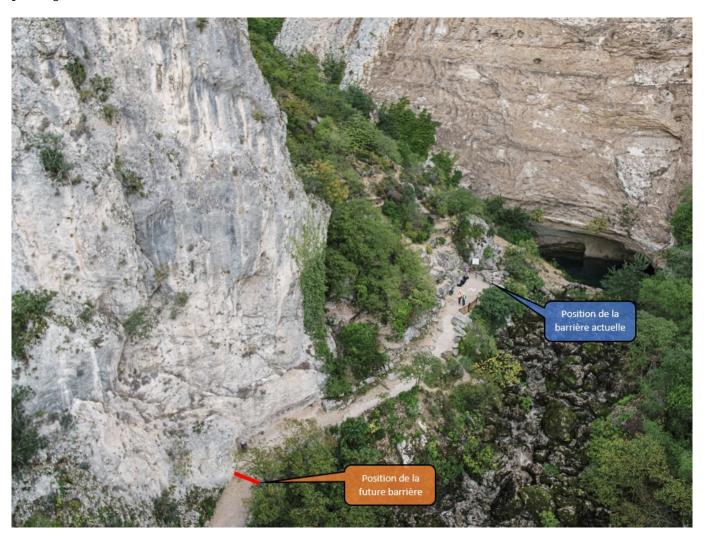
En raison d'un fort risque de chutes de pierres et de blocs depuis les falaises qui surplombent la résurgence de Fontaine-de-Vaucluse, le Département de Vaucluse et la commune ont décidé de reculer la barrière du gouffre. L'accès final à ce dernier et au pied de la falaise est dorénavant fermé, pour une durée indéterminée.

Chaque année, se sont 800 000 visiteurs qui se pressent au bout du chemin piétonnier qui mène au gouffre de Fontaine-de-Vaucluse. Si ce mois de mars semble idéal pour se promener au sein de la commune et aller admirer le gouffre qui a bien profité des intempéries de ces dernières semaines, le Département de Vaucluse, qui est gestionnaire du cheminement piéton qui mène jusqu'au gouffre, a décidé de fermer son accès final pour des raisons de sécurité.

Depuis les années 2000, plusieurs interventions de sécurisation du site ont été mises en œuvre, notamment sur l'éperon rocheux dit « pain de sucre » et à proximité de la grande falaise. Une fermeture provisoire du chemin d'accès avait été mise en place par le Département en décembre 2017 et des travaux de sécurisation des parties rocheuses avaient été réalisés au printemps 2018. Une nouvelle fois, le Département se voit dans l'obligation de fermer l'accès au gouffre en raison d'un fort risque de chutes de pierres et de blocs depuis les falaises.



Ainsi, la zone accessible au public a été réduite et la barrière de sécurité reculée afin de garantir la sécurité de tous, et ce, pour une durée indéterminée. Il est toujours possible d'emprunter le chemin piéton jusqu'à la nouvelle barrière et de profiter de la résurgence de la Sorgue et de son environnement privilégié.



Avignon : Cécile Helle demande des renforts



de Police sur le quartier de la Rocade



Un nouvel épisode de la lutte que se livrent les groupes de trafiquants de drogue a eu lieu en pleine journée au sein du quartier de la Rocade à Avignon ce samedi 16 mars. Même si aucune conséquence dramatique n'est à déplorer, les nombreux échanges de tirs inquiètent les habitants.

C'est pourquoi Cécile Helle, maire d'Avignon, s'est entretenue Thierry Suquet, préfet de Vaucluse, pour lui renouveler sa demande de renforcer la présence policière en urgence sur ce quartier. « Nous devons pouvoir assurer à tous les habitants, et ce, quel que soit leur lieu de résidence, le même niveau de sécurité, a-t-elle déclaré. Il nous faut rassurer et sécuriser en augmentant significativement le nombre de patrouilles de police. »





Ecrit par le 31 octobre 2025

L'élue a également demandé à ce que des renforts de police nationale soient dépêchés à Avignon. Une nouvelle rencontre entre Cécile Helle et Thierry Suquet devrait avoir lieu ce mardi 19 mars.

Sécurité, emploi, LEO... à peine arrivé le nouveau préfet de Vaucluse dresse sa feuille de route



Thierry Suguet vient de prendre officiellement ses fonctions de préfet de Vaucluse. Après une cérémonie solennelle au Rocher des Doms en présence des élus et des autorités du



département, le nouveau patron des services de l'Etat en Vaucluse a évoqué les grands dossiers prioritaires de son action. Ce dernier mettant notamment en avant sa forte expérience de fonctionnaire territorial qu'il veut tout particulièrement mettre aux services des collectivités vauclusiennes que l'Etat doit accompagner.

Trois préfets en 1 an et demi... Trois énarques! Cela valse dans le Vaucluse. Après <u>Bertrand Gaume</u> resté plus de 4 ans (gestion des Gilets jaunes et du Covid) à Avignon, parti en août 2022 pour l'Essonne et promu il y a tout juste un mois <u>préfet de la région des Hauts de France</u>. Après lui, <u>Violaine Démaret</u> arrivée de Manosque le 23 août 2022 dans la Cité des Papes et qui vient d'être appelée à l'Elysée (conseillère intérieur et sécurité auprès du président de la République) voici donc <u>Thierry Suquet</u>, l'expréfet de Mayotte, qui vient d'atterrir en Vaucluse après 10h d'avion.

Un honneur et une responsabilité

Devant le tout Vaucluse, Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental, Cécile Helle, maire d'Avignon, policiers, pompiers, patron de la BA 115 d'Orange, délégué militaire départemental, gendarmes, élus, le nouveau préfet a débuté sa journée marathon avec un dépôt de gerbe au Rocher des Doms, à la mémoire des anciens combattants avant d'organiser un pot d'accueil à la préfecture, rue Viala.

« Je suis touché par votre accueil, vous avez pris la peine de venir à notre première rencontre, a expliqué Thierry Suquet pour ses premiers pas en Vaucluse. C'est un plaisir d'avoir été nommé ici, cela prouve la confiance du président de la République et du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer. C'est à la fois un honneur et une responsabilité. »



Ecrit par le 31 octobre 2025



Le nouveau préfet avec les élus de Vaucluse ainsi que les représentants des services de l'Etat. © Préfecture de Vaucluse-Facebook

Un département à découvrir

- « Je ne connais pas le Vaucluse je suis simplement venu ici un week-end à Avignon et dans le Luberon, poursuit-il avec franchise. Violaine Démaret m'a consacré beaucoup de temps pour me parler des dossiers du Vaucluse, des enjeux qui sont complexes. Ma détermination et ma mobilisation seront entières à la disposition de tous. »
- « Etre proche du terrain, de la vie et des préoccupations des citoyens, du cœur du pays. Je resterai à l'écoute et surtout je ferai tout pour être utile », conclu-t-il à la fin de ce premier acte protocolaire.

De Le Maire aux maires

Quelques heures plus tard, le préfet de Vaucluse s'est ensuite présenté devant la presse pour évoquer les dossiers prioritaires de sa future action.

- « Je découvre ce département, rappelle-t-il. Ce n'est pas forcément un handicap, car j'ai une excellente connaissance des rouages des fonctionnements de l'Etat. Ce que je dois faire désormais c'est apprendre à connaitre les territoires ainsi que les femmes et les hommes qui le composent. »
- « J'ai une longue expérience de fonctionnaire territorial, de sous-préfet et de préfet et je voudrais que cette expérience bénéficie aux collectivités vauclusiennes que l'Etat doit accompagner », poursuit celui qui a débuté sa carrière en tant que rédacteur communal à la ville d'Etampes.



Ecrit par le 31 octobre 2025



Thierry Suquet, nouveau préfet de Vaucluse, et Vincent Naturel, sous-préfet et directeur de cabinet de la préfecture de Vaucluse.

Thierry Suquet saura ensuite gravir les échelons les uns après les autres avant de 'décrocher' l'ENA dans la promotion Valmy (1996 à 1998) où il côtoiera notamment Bruno Le Maire, l'actuel ministre de l'Economie et des Finances.

Directeur adjoint d'un Office HLM, directeur de cabinet du préfet du Haut-Rhin, secrétaire général de la préfecture de l'Aveyron, sous-préfet de Lannion en Bretagne, en poste en Nouvelle-Calédonie, dans le Puy-de-Dôme, délégué pour la défense et la sécurité auprès du préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes... Il développe une véritable appétence pour les territoires avec la volonté est « d'essayer d'apporter toutes ces compétences » à la fluidité des rapports entre les collectivités locales et les services de l'Etat.

 \ll Changer la ville pour qu'elle ne soit pas bienveillante pour les délinquants mais seulement accueillante pour ses habitants. \gg

Poursuivre la lutte contre les narcotrafics



Ecrit par le 31 octobre 2025

<u>Priorité de sa prédécesseure</u>, la lutte contre le trafic de drogue reste un des dossiers majeurs pour le nouvel arrivant.

« Pour combattre le narcotrafic il faut connaître le terrain aussi bien que les trafiquants, revendique celui qui se prévaut d'une certaine expérience à Lyon et à Mayotte notamment. Ces problèmes ne se règle pas par des coups. C'est un travail de terrain demandant beaucoup de constance et de persévérance. Ce sont des combats que l'on finit par gagner à deux conditions : il n'y a pas de victoire définitive car les enjeux d'économie souterraine sont tellement forts que cela peut ressurgir n'importe où et n'importe quand. Il faut donc être vigilant. Il faut ensuite engager également des procédures de longues durée dans certain nombre de quartiers de la politique de la ville avec de la rénovation, de la restructuration, de la prévention. C'est notre capacité à changer la ville pour qu'elle ne soit pas bienveillante pour les délinquants mais seulement accueillante pour ses habitants. C'est un enjeu de tranquillité publique, c'est un enjeu de citoyenneté! »



La lutte contre les narcotrafics va demeurer une des priorités du nouveau préfet de Vaucluse. © gendarmerie de Vaucluse-Facebook



« Pour cela, il faut travailler avec les collectivités notamment dans le cadre de contrat de sécurité intégré », insiste celui qui reconnaît avoir été confronté à un département particulièrement violent lors de sa précédente affectation à Mayotte avec une très forte immigration ainsi que les agissements de bandes qui ont mis à mal le principe même de liberté de circuler.

Emploi et crise agricole

Outre la sécurité, l'emploi et la formation, l'environnement ainsi que l'agriculture figurent au menu de rentrée de Thierry Suquet. Et concernant la crise agricole, le nouveau préfet rappelle que son « premier rôle sera de m'assurer que les mesures nationales soient bien appliquées localement. Pour cela, je vais rencontrer très rapidement les représentants du monde agricole en allant sur le terrain. Ils ne doivent pas souffrir d'avoir changé de préfet. » Notamment dans <u>le secteur de la viticulture</u>.

Une volonté d'aller au-devant des acteurs locaux pour mieux comprendre ce territoire afin d'y appliquer au mieux les décisions prises au niveau national qu'il entend d'ailleurs étendre à l'ensemble de ses domaines d'intervention.

« Pour faire ce métier-là, il faut aimer les territoires ainsi que les hommes et les femmes qui le peuplent et qui agissent », répète-t-il à nouveau en rappelant qu'il souhaitait « faire tout cela en s'inscrivant dans les pas de ces prédécesseurs et tout particulièrement ceux de Violaine Démaret » dont il a été « particulièrement impressionné par le consensus laissé par son passage en Vaucluse. »

« LEO : Ce n'est parce que l'on n'a pas donné le premier coup de pioche du $2^{\rm e}$ tronçon qu'il ne s'est rien passé. »

Quel avenir pour la LEO?

Côté infrastructures, l'un des grands chantiers de Thierry Suquet sera sans conteste le dossier de la LEO (Liaison Est Ouest). Si la phase 1 de ce contournement par le Sud d'Avignon est opérationnelle depuis 2010, la 2^e tranche est actuellement au point mort ce qui n'a pas l'air de ravir le nouveau préfet du département.

« J'ai déjà observé la nécessité de décongestionner Avignon et de fluidifier le trafic pour des raisons de santé publique notamment. Sur cette question, il y a un consensus. J'ai aussi constaté que le préfet de Région et la préfète de Vaucluse ont eu une position extrêmement claire sur les conséquences de choix éventuels remettant en cause les options qui existent depuis une vingtaine d'année et notamment la DUP 'Déclaration d'utilité publique) datant de 2003. »



Ecrit par le 31 octobre 2025



Thierry Suquet n'entend pas que l'Etat renonce à tout ce qu'il a déjà mené dans le cadre de la réalisation de la 2^e tranche de la LEO. ©DR

S'appuyant sur son expérience dans l'Aveyron lors de la réalisation du viaduc de Millau, Thierry Suquet a rappelé que « les élus ne croyaient pas que le viaduc allait se faire. La préfète de l'époque a alors organisé une visite pour montrer que même si les travaux n'avaient pas commencé, le projet était suffisamment engagé pour qu'il se fasse. Quand on est dans un processus juridique complexe comme la création d'une infrastructure routière comme celle-là, il ne faut pas s'imaginer que ce n'est parce que l'on n'a pas donné le premier coup de pioche du 2° tronçon qu'il ne s'est rien passé. En réalité, il y a un processus qui est engagé depuis un certain temps. Si on le remet en question, il faut non seulement repartir à zéro avec des solutions alternatives, mais il faut 'démonter' ce qui a déjà était fait, notamment ce qui a été mené par l'Etat qui a investi beaucoup d'argent. »

« L'administration est capable aujourd'hui de dépasser les limites administratives pour mettre en place des réponses adaptées à la réalité du territoire et pas le contraire. »

Un territoire complexe

Enfin, répondant à la question sur les particularités du bassin de vie d'Avignon (à cheval sur 3 départements et 2 régions) qui font que le nouveau préfet de Vaucluse est aussi un peu celui du Gard rhodanien et du Nord des Bouches-du-Rhône voire celui de la Drôme provençale avec l'Enclave des papes, Thierry Suquet reconnaît qu'il a conscience que « le Vaucluse est un département complexe et important dans le contexte régional ».

« Cependant, poursuit-il, le préfet dans son département c'est quelqu'un qui s'inscrit dans une équipe préfectorale à l'échelle régionale. Une équipe qui est capable de tenir compte des complexités du



territoire et là, incontestablement, il y en a qu'il faudra prendre en compte dans le mode de fonctionnement des collectivités locales. Surtout en prenant en compte la réalité des bassins de vie comme on le voit très vite avec le bassin de vie d'Avignon. »

Et prenant l'exemple de l'organisation de la circonscription interdépartementale de sécurité publique, la première à voir le jour en France en 2006 en regroupant les zones de police d'Avignon/Villeneuve-lès-Avignon/Les Angles, Thierry Suquet insiste : « On voit que l'administration est capable aujourd'hui de dépasser les limites administratives pour mettre en place des réponses adaptées à la réalité du territoire et pas le contraire. »

Andrée Brunetti et Laurent Garcia